



Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 15 décembre 2020

Reprendre ou créer une entreprise : une vraie opportunité d'entreprendre dans un contexte paradoxal

L'IRCE - Institut Régional des Chefs d'Entreprise - propose un programme complet d'accompagnement pour les créateurs et repreneurs d'entreprise, avec le soutien de la Région Sud et de l'Europe.

Du chaos naît toujours la lumière. Alors que la crise sanitaire renforce chaque jour un peu plus une crise économique et un chômage sans précédent, les opportunités d'entreprendre s'ouvrent paradoxalement d'autant plus pour les salariés et demandeurs d'emploi qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure.

L'augmentation des créations d'entreprise de 3,6% sur les douze derniers mois (selon l'Insee) indique que les entrepreneurs ne sont pas découragés par le contexte. Mais pour assurer la pérennité de son projet, il est primordial de bien se préparer. Avec un taux de pérennité à 5 ans pour les créateurs de 81% (bien supérieur à la moyenne régionale de 55%), l'IRCE permet à ses participants de mettre toutes les chances de leur côté.

Concernant la transmission-reprise d'entreprise, la décision de transmettre son « bébé » est plus difficile à assumer pour des potentiels cédants de TPE et PME qui, dans le contexte actuel, vont plus facilement choisir de prolonger leur rôle de dirigeant pour s'assurer de conserver le savoir-faire et les emplois dans l'entreprise. Ce sentiment est appuyé par le fait que beaucoup d'entreprises sont actuellement maintenues en vie grâce aux aides de l'état qui permettent - pour l'instant - de réduire fortement le nombre de défaillances d'entreprise (-33,4% sur les douze derniers mois selon la Banque de France). Mais cette période trompe l'œil laisse craindre un rebond dans les prochains mois ! Un projet de reprise bien réfléchi et structuré aidera donc d'autant plus à rassurer le cédant sur la solidité de celui-ci et à le convaincre de ne pas attendre qu'il soit trop tard pour passer le relais.

Un accompagnement adapté au contexte

L'Institut Régional des Chefs d'Entreprise répond à ces enjeux en proposant depuis de nombreuses années des parcours d'accompagnement structurant en collectif, pour les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. Ces dispositifs soutenus par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Fonds Social Européen évoluent cette année pour s'adapter au contexte.

Pour les créateurs d'entreprise, le parcours « Créer son Entreprise » s'appuie désormais sur un mix d'ateliers collectif et de e-learning. Le parcours qui démarre le 23 février sera adaptable selon les directives sanitaires : en présentiel à Aix-en-Provence ou à distance si nécessaire. Les objectifs restent les mêmes : vérifier la faisabilité économique et la rentabilité

financière de son projet, se former aux différentes facettes du métier de chef d'entreprise et construire un modèle économique d'entreprise pérenne.

L'IRCE se plie en 3 pour les repreneurs

Les projets de reprise d'entreprise étant souvent longs et complexes, l'IRCE se plie en trois pour coller au plus près des besoins des repreneurs et développe son accompagnement en trois nouveaux parcours complémentaires selon la phase du projet :

Objectif Reprendre : dédié aux salariés et demandeurs d'emplois qui veulent se lancer dans l'aventure de la reprise, ce nouveau dispositif 100% à distance aide à comprendre les enjeux et les mécanismes de la reprise d'entreprise pour bâtir son projet professionnel. La prochaine session démarre le 3 février 2021.

Le Labo du Repreneur : ce parcours plus technique offre aux porteurs de projet un panel d'outils et de méthodes pour avancer plus concrètement dans son projet. Prochaine session le 9 avril 2021.

Incubateur de Repreneurs : ce parcours s'adresse aux repreneurs ayant déjà étudié plusieurs cibles et qui souhaitent mettre en place une véritable démarche de prospection structurée et challengée. Prochaine session le 25 mai 2021.

Enfin, l'Institut Régional des Chefs d'Entreprise maintient et adapte également tous ses autres parcours d'accompagnement stratégique dédiés aux dirigeants qui souhaitent développer leur entreprise, à travers des leviers de croissance comme l'innovation, l'international, la stratégie commerciale ou la transition écologique.

Retrouvez tous ces accompagnements sur : www.irce-paca.com

Renseignements, inscription et contact IRCE:

Pour les créateurs : Annabelle Vallon

Tél. : 06 02 00 50 12 - Email: a.vallon@irce-paca.com

Pour les repreneurs : Boris Caix

Tél. : 07 63 71 79 42 - Email: b.caix@irce-paca.com

Nous vous remercions par avance de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.
